



# BAYON

## Infos

Commune Labellisée Protection  
**Ville Etoilée**  
PROTECTION



### Actus Municipales

Délibérations et budget  
Eau et assainissement  
Nouvel équipement  
Commission Cadre de vie

### Education

Les sorties de l'école Dolto  
La fête des NAP  
Du côté de la Providence

### Actualités Sportives

Fête du Tennis  
ASCB Handball  
La saison de l'ESBR

### Culture et Festivités

Repas musical Résidence St Charles  
Saison musicale de l'orgue  
L'Ascension à Straelen

### Tourisme & loisirs

Camping du Passe-Temps  
Jeunesse et Territoire

### Citoyenneté

Commémorations

## L'Édito

Le développement d'une Commune passe par son attractivité. Son développement économique en est un critère important car il facilite le financement des investissements des autres facteurs de l'attractivité. A Bayon, les possibilités de ce développement économique sont limitées du fait d'une réserve foncière communale quasi nulle.

Cependant notre territoire a **des atouts importants** :

- ▶ situé dans une zone à fort potentiel touristique
- ▶ une grande facilité de déplacement par sa situation géographique (axe Nancy-Épinal) et deux infrastructures majeures : la quatre voies et la ligne ferroviaire, ces deux équipements plaçant Bayon à 30 minutes de Nancy centre et d'Épinal
- ▶ une zone scolaire regroupée (écoles maternelles et primaires, collège) complétée par les équipements annexes (crèche, périscolaire)
- ▶ une bonne présence médicale
- ▶ une maison de retraite importante
- ▶ des infrastructures sportives
- ▶ des commerces de proximité
- ▶ une vie associative forte
- ▶ la présence de la Gendarmerie

Nous devons préserver ces atouts et entretenir ceux qui sont de notre compétence directe. Pour cela nous poursuivons conformément à notre programme, nos actions dans les domaines :

### Cadre de vie et équipements :

- ▶ limitation des vitesses en ville
- ▶ amélioration de l'éclairage public
- ▶ amélioration des infrastructures du stade (vestiaires, terrains de tennis)
- ▶ étude en cours pour la réfection et la mise à niveau du terrain de foot

### Action éducative :

▶ renforcer notre action 2016-2017 pour la participation de tous les élèves concernés par les *Nouvelles Activités Périscolaires* car cette activité est un prolongement de l'action des enseignants et les résultats obtenus nous confortent dans l'idée qu'ils sont utiles au développement de nos enfants.

Pour ce qui n'est pas de la compétence communale, l'équipe municipale est très mobilisée auprès des instances concernées et participe pour cela très fortement à la structuration de la future Communauté de Communes.

Je souhaite à chacun et chacune les meilleures vacances d'été.



Jacques BAUDOIN  
Maire de Bayon  
Président de la Communauté  
de Communes du Bayonnais  
[jacques.baudoin@mairie-bayon.fr](mailto:jacques.baudoin@mairie-bayon.fr)

## L'Hôtel de Ville

15 rue de la Mairie - 54290 BAYON



### Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-16h30
- ▶ le samedi : 9h-12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : [secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)

Site web : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

## L'Équipe Municipale



### 1<sup>er</sup> Adjoint : Nicolas ANDRÉ

Conseiller Communautaire

[nicolas.andre@mairie-bayon.fr](mailto:nicolas.andre@mairie-bayon.fr)

Information et Communication  
Gestion des salles et des équipements  
Vie associative - Autorisation des manifestations



### 2<sup>ème</sup> Adjointe : Martine BONNE

Conseillère Communautaire

[martine.bonne@mairie-bayon.fr](mailto:martine.bonne@mairie-bayon.fr)

Affaires scolaires - Vice-présidente du Centre  
Communal d'Action Sociale



### 3<sup>ème</sup> Adjoint : Thomas RAULIN

[thomas.raulin@mairie-bayon.fr](mailto:thomas.raulin@mairie-bayon.fr)

Urbanisme et Cadre de vie  
Vice-président du Syndicat Intercommunal  
des Eaux et de l'Assainissement



### 4<sup>ème</sup> Adjointe : Huguette VILLEGER

[huguette.villeger@mairie-bayon.fr](mailto:huguette.villeger@mairie-bayon.fr)

Tourisme et développement économique  
Étangs - Camping



### 5<sup>ème</sup> Adjoint : Didier PERRIN

Conseiller Communautaire

[didier.perrin@mairie-bayon.fr](mailto:didier.perrin@mairie-bayon.fr)

Prévention Sécurité  
Fêtes et animations municipales

### Conseillers Municipaux et Communautaires

Chantal BAILLY - Brigitte HENRY - Andrée NOIROT  
Philippe PAUCHARD - Daniel WELTZHEIMER

### Conseillers Municipaux

Marie-Claire BERVARD - Stéphane BERVARD  
Nathalie BIRKLÉ - Tony FRANCHET - Lydia FRANCOIS  
Alain RAVAILLER - Maria RICHARD



## Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND

### SÉANCE DU 21 MARS 2016

#### 13 conseillers présents

Excusés : L. FRANCOIS, P. PAUCHARD (procuration à T. RAULIN), D. PERRIN (procuration à N. ANDRÉ), M. RICHARD - Absente : N. BIRKLÉ.

#### VOTE DES FORFAITS PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE 2016 DES ÉCOLES FRANCOISE DOLTO

Considérant à la rentrée de septembre 2015 la scolarisation aux écoles maternelle et élémentaire Dolto de 121 élèves domiciliés à Bayon, sur proposition de Mme Martine BONNE, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 87 € x 121 = 10527 € au budget de la Caisse des Écoles (forfait pédagogique mis à la disposition des directrices d'école) et décide pour 2016 que les communes extérieures devront s'acquitter des montants suivants auprès de la Commune de Bayon : 1007 € par enfant scolarisé à l'école maternelle Dolto et 326 € par enfant scolarisé à l'école élémentaire Dolto (forfait scolaire correspondant à la participation obligatoire des communes aux charges de fonctionnement et d'investissement de l'année N-1). Délibération adoptée à l'unanimité.

#### NOUVEAU PRIX DE VENTE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT « CLOS DES ÉVELOTTES »

M. le Maire rappelle que 3 parcelles du lotissement des Évelottes sont toujours à vendre. Vu les difficultés à trouver des acquéreurs au prix de 80 € le m<sup>2</sup>, il propose de fixer le nouveau prix à hauteur de 75 € le m<sup>2</sup>. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte de vendre les 3 parcelles aujourd'hui disponibles au prix de 75 € le m<sup>2</sup> et autorise M. le Maire à signer les actes correspondants. Délibération adoptée à l'unanimité.

#### CONVENTION D'OBJECTIFS 2016 ENTRE LA COMMUNE ET LE COMITÉ DES FÊTES

Considérant la volonté du Conseil Municipal de confier depuis 2015 au Comité des fêtes l'organisation de fêtes et animations organisées précédemment par la Commune (foire de printemps, fête nationale et Saint-Nicolas), sur proposition de M. Nicolas ANDRÉ, une convention d'objectifs a été établie entre la Commune et le Comité des fêtes au titre de l'année 2016 sur les mêmes bases qu'en 2015. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le 1<sup>er</sup> Adjoint délégué à signer cette convention qui prévoit l'attribution d'une subvention de 6500 € pour mener à bien les objectifs convenus. Délibération adoptée à l'unanimité.

#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA COMMUNE 2015

M. le Maire présente le compte administratif (bilan) 2015 de la Commune :

##### Budget de fonctionnement

Dépenses prévues :	1 528 613,82 €
Dépenses réalisées :	950 807,73 €
Recettes prévues :	1 689 441,65 €
Recettes réalisées :	1 806 628,03 €
Résultat :	855 820,30 €

##### Budget d'investissement

Dépenses prévues :	1 360 648,20 €
Dépenses réalisées :	562 065,43 €
Recettes prévues :	1 371 620,37 €
Recettes réalisées :	897 141,53 €
Résultat :	335 076,10 €

Le compte administratif de la Commune fait ressortir au 31 décembre 2015 un excédent global de 1 190 896,40 €. M. le Maire s'étant retiré au moment du vote, M. Nicolas ANDRÉ propose au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2015 en conformité avec le compte de gestion établi par le Trésor Public. Délibération adoptée à l'unanimité.

#### MISE EN VENTE D'UNE PARTIE D'UN BATIMENT COMMUNAL SIS 17 AVENUE DE LA GARE

M. le Maire propose de mettre en vente la partie du bâtiment à usage commercial et d'habitation sis 17 avenue de la Gare. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble par la procédure de gré à gré. Délibération adoptée à l'unanimité.

### SÉANCE DU 31 MARS 2016

#### 12 conseillers présents

Excusés : C. BAILLY (procuration à M. BONNE), T. FRANCHET, L. FRANCOIS, B. HENRY (procuration à A. NOIROT), D. PERRIN (procuration à N. ANDRÉ) - Absente : N. BIRKLÉ.

#### VOTE DES TAXES COMMUNALES 2016

M. le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des 4 taxes directes communales et de maintenir les taux de l'année 2015 :

- taxe d'habitation	17,57 %
- foncier bâti	10,91 %
- foncier non bâti	19,83 %
- cotisation foncière des entreprises	20,01 %

Délibération adoptée à l'unanimité.

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Considérant que les projets de remise à niveau de l'éclairage public peuvent bénéficier d'une subvention au titre du fond de soutien à l'investissement public local mis en place par l'État via la Région, M. Thomas RAULIN propose au Conseil Municipal d'accepter un projet de remise à niveau de l'éclairage public consistant à remplacer 50 points lumineux de type ballon fluo 125W par des leds de 57 W, à transformer des éclairages de sodium haute pression 250W par des SHP 150W, à créer 3 points lumineux à leds 57 W pour des raisons de sécurité et à modifier l'alimentation de deux armoires électriques pour baisser les abonnements.

Le budget prévisionnel de cette opération s'élevant à 43150 € HT, le montant de la subvention sollicitée s'élève à 17260 € HT (40% du montant des travaux). Le plan de financement prévoit un autofinancement de 20440 €, une subvention du syndicat départemental d'électricité de 4200 € et par les certificats d'économie d'énergie pour 1250 €. Délibération adoptée à l'unanimité.

## PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS DE LA POSTE

Vu la nécessité de produire un plan de financement pour effectuer différentes demandes de subvention en vue de l'acquisition des bâtiments de la Poste pour y établir l'Hôtel de Ville, M. le Maire propose au Conseil Municipal de valider le plan comme suit :

Achat propriété	180 000 €
Frais d'actes	15 000 €
Frais de maîtrise d'œuvre	18 000 €
Travaux de restauration	190 000 €
<b>Total dépenses</b>	<b>403 000 €</b>
DETR 2016 (30%)	120 900 €
Conseil départemental	15 000 €
Locations par La Poste sur 3 ans	32 880 €
FCTVA	31 200 €
Emprunt	150 000 €
Fonds propres	53 020 €
<b>Total recettes</b>	<b>403 000 €</b>

Délibération adoptée à l'unanimité.



La Commune s'engage dans une démarche de labellisation des villes et villages fleuris auprès du Conseil Régional. Une réflexion regroupant des élus et les services municipaux est en cours. L'objectif est d'obtenir la première fleur du label, mais aussi et surtout d'améliorer notre cadre de vie, en veillant à la qualité du fleurissement de notre Commune et à la qualité de notre patrimoine végétal dans le respect de l'environnement.

## Villes et villages fleuris

par Martine BONNE

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Mairie pour participer aux travaux de la Commission municipale « Cadre de vie - Fleurissement ».



## Extraits du registre de l'État-Civil

par Nicolas DOLT

### Décès

ZWINGER Madeleine	28/03/2016
LAMARRE Jeannine	29/03/2016
ROYER Marie-Thérèse	02/04/2016
DE OLIVEIRA BARATA Nelly	03/04/2016
JOUBLIN Simone	07/04/2016
MARON Jeanne	12/04/2016
POINTEAU Anne	17/04/2016
VUILLAUME René	08/05/2016
ORNELIS Jules	10/05/2016
ROUYER Jacqueline	04/06/2016

VIRY Yvonne (Sœur Marcelle)	11/06/2016
DELADEUILLE Jean-Claude	13/06/2016

### Naissances

BAUMGARTNER Aaron	25/03/2016
THIENNEMENT Léo	24/04/2016
MERCIER Lenny	03/05/2016
COUDERC Adrien	01/06/2016

### Mariage

MURA Claude et BRIGHI Isabelle	18/06/2016
--------------------------------	------------



### Nouvel équipement pour les travaux d'entretien

par Eddy GALLAIRE

L'ancien tracteur accumulant d'importants frais d'entretien ces dernières années et ne répondant plus aux normes de sécurité, la Commune s'est dotée d'un nouveau tracteur à usage multiple : la viabilité hivernale, le fauchage des abords de routes et des grands espaces verts, sans oublier le module balayeuse.

Ce nouvel outil permet un meilleur rendu et facilite le travail des agents du service technique. Des outils supplémentaires pourront l'équiper ensuite : bras de relevage avant avec chargeur et godet, plateforme élévatrice de personnel, ou encore pelle rétro.



### Assainissement et eau potable

par Yves THIÉBAUT, Thomas RAULIN

Les travaux d'assainissement réalisés par le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement (SIEA) Bayon-Virecourt sont bientôt terminés ; la majorité des habitations sont raccordables à la nouvelle station d'épuration.



Les habitants de Bayon ont été ou seront informés par courrier émanant du SIEA de l'obligation de mettre leur installation en conformité avec le nouveau mode d'assainissement.

La société Véolia a d'autre part été reconduite dans la gestion de l'eau potable, pour une durée de 12 ans, correspondant à la durée du contrat d'assainissement.

Dans la pratique le SIEA n'aura qu'un interlocuteur pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement.

Contact SIEA : 03 83 72 93 95  
(mardi matin et jeudi matin)

Courriel : [sieabv@mairie-bayon.fr](mailto:sieabv@mairie-bayon.fr)



### Du côté de la place de Lorraine

par Huguette VILLEGER (photo : Tony FRANCHET)

Notre petite fontaine, sur la place de Lorraine, nous occasionnait, depuis un certain temps, des problèmes récurrents de déperdition d'eau.

Afin de ne pas la laisser en l'état, tout en réfléchissant à sa réfection future - qui risque d'être onéreuse - ou à une reconversion, nous avons décidé de la fleurir pour cette saison.

Le travail effectué par notre service technique est d'un très bon goût, à mon avis, j'ose espérer qu'il en sera de même pour vous.





## La Commission « Cadre de vie » au travail

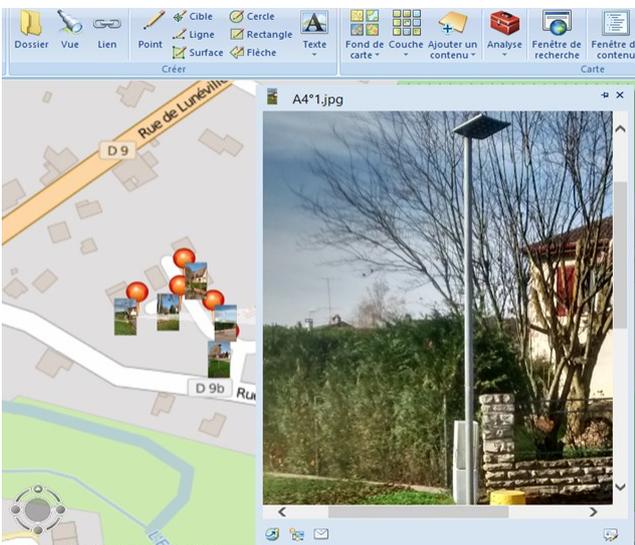
par Thomas RAULIN, Marie-Claire BERVARD

Comme annoncé dans notre programme municipal, des commissions se réunissent régulièrement et avancent sur différents sujets tels que :

- l'amélioration de l'éclairage public
- la sécurité de la circulation et le stationnement dont voici les avancées :

### L'éclairage public

La Commune de Bayon possède 200 points lumineux composés de 3 technologies différentes avec des disparités dans l'efficacité lumineuse et énergétique. Lors d'une réunion des membres de la commission « Cadre de Vie », Emmanuel JACQUOT, enseignant à l'École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN), a proposé de faire réaliser un audit de l'éclairage public par des étudiants de l'école dans le cadre de leurs études. Suite à cette proposition, validée à l'unanimité par le Conseil Municipal, Maxime VALENTIN et Florent BOUCHET ont réalisé un état des lieux de nos équipements, zone noires, consommations, contrats etc. qu'ils ont présenté dans un rapport détaillé lors d'une dernière réunion du Conseil Municipal.



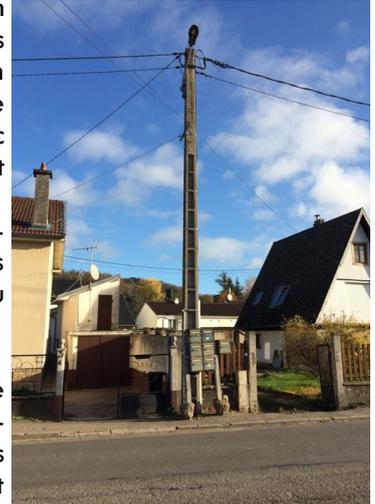
La Mairie dispose maintenant d'un plan numérique et d'une base de données recensant l'ensemble des points lumineux de Bayon, leur type, leur consommation théorique. Prenant en compte la conclusion de ces étudiants, des travaux devraient être réalisées fin 2016 ou début 2017.

Ces travaux concerneront principalement :

- le changement de la plupart des points lumineux type Ballon Fluo ;

- l'abaissement en puissance des points lumineux Sodium Haute Pression de 250W à 150W (avec le même rendement lumineux) ;
- l'ajout de points lumineux dans des zones dites noires ou dangereuses.

L'équipe municipale tient encore à remercier les deux étudiants de l'ESSTIN qui ont réalisé cette étude.



### La sécurité de la circulation et le stationnement

A savoir : La Commune est traversée par plusieurs routes départementales.

Tout aménagement (sauf peinture routière, ou autre « petits » travaux) sur ces routes dans l'enceinte de la Commune doit recevoir au préalable un accord du Conseil Départemental.

Lors des groupes de travail à ce sujet, les réflexions ont dû prendre en compte cette contrainte.

Concernant la vitesse :

- la Commune a sollicité l'aide du conseil départemental pour son expertise. L'ensemble des points « critiques » ont été répertoriés et les solutions pour réduire la vitesse seront évoquées avec le Conseil Départemental.
- les radars pédagogiques des entrées de villes seront changés.
- des relevés de vitesse ont été réalisés Avenue de Virecourt, Avenue de la gare et Rue de Baccarat afin d'établir un réel état des lieux. En fonction des résultats de ces mesures, des aménagements seront mis en place si nécessaire.

Concernant le stationnement :

Des nouveaux stationnements en alternance sont prévus dont le but est de sécuriser les cheminements piétons et handicapés et de réduire la vitesse des véhicules.

Ces stationnements seront réalisés Avenue de Virecourt (la Commune de Virecourt devrait faire de même Avenue de Bayon), Rue François Bassot, Rue de Maizerai (un seul côté de chaussée) et dans le bas des rues d'Acras et du Chauffour.



## Commémoration : Fin de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale

par Nicolas ANDRÉ (photos : Didier PERRIN)

L'association des ACPG-CATM a organisé le dimanche 8 mai une cérémonie de Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les participants se sont tout d'abord rassemblés à la chapelle St-Charles pour un office religieux, avant de rejoindre, plus nombreux, la Nécropole nationale. Lecture des messages du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, puis du Président de la fédération des ACPG-CATM, dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument par les représentants de la Commune de Bayon, de l'ACPG-CATM, de la Gendarmerie Nationale et des Sapeurs Pompiers, chant de l'hymne national « La Marseillaise » et hommage aux morts. Après le salut aux drapeaux, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.



## Commémoration avec les enfants des écoles

par Alain RAVAILLER, président du Comité du Souvenir Français du Bayonnais

Le Souvenir Français a notamment pour objectif de « transmettre le flambeau aux générations successives - les jeunes en particulier - en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs ».

Dans ce cadre, le comité du Bayonnais a proposé aux Directrices de l'école publique Françoise Dolto et de l'école privée de La Providence d'organiser à l'intention des élèves une cérémonie commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale et le souvenir des Morts pour la France de la Commune de Bayon au cours de ce conflit.

C'est ainsi que près de 80 enfants des classes du CE1 au CM2 de l'école de La Providence, accompagnés de leurs enseignants, se sont retrouvés le lundi 9 mai à la Nécropole nationale de Bayon pour être les acteurs de cette cérémonie.



Les élèves au pied du monument aux morts

En présence de M. le Maire de Bayon, ils ont procédé à l'envoi des couleurs, dépôt des bouquets de fleurs au pied du monument, fait l'appel des Morts pour la France et entonné avec beaucoup d'enthousiasme « La Marseillaise », apprise pour l'occasion. Qu'ils soient tous remerciés pour leur implication dans le déroulement de cette matinée qui fut une belle réussite, grâce notamment au travail de préparation effectué en amont par les enseignants.

Valentine : « C'est touchant de rendre hommage à ces soldats morts pour la France ».

Maxime : « Ils sont morts pour défendre la liberté ».

Alexandre : « Ils se sont battus pour récupérer la Lorraine ».

Marylou : « Les soldats avaient une vie dure, ils pouvaient mourir chaque jour. La vie d'aujourd'hui est plus simple que la vie en période de guerre ».

Margot : « C'est important de se souvenir chaque année des soldats de Bayon qui ont combattu dans cette guerre ».



L'envoi des couleurs



## Quelques nouvelles de l'école maternelle Dolto...

par Martine BONNE, Élodie GERMAIN



### Visite au Parc animalier de Sainte-Croix

Toute l'école maternelle Françoise Dolto est allée début mai au Parc animalier de Sainte-Croix, à la rencontre des loups.

Les élèves ont fait le tour du parc en petit train afin d'observer les animaux de nos forêts puis ensuite, les animaux de la ferme.

Après un joyeux pique-nique, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes.

L'après-midi s'est achevé avec la rencontre d'une meute de loups.

Cette sortie scolaire a été entièrement financée par l'école.





## ... et de l'école élémentaire Dolto

par Véronique PERALTA, Aurélia DE LOOZ

### Tous à l'eau !

Les élèves de CP et de CE1 se sont jetés à l'eau ! En effet, depuis le 21 avril, 46 enfants et leurs accompagnateurs se rendent à la piscine olympique d'Epinal tous les jeudis matin. Dix séances ont été programmées. Après une séance-test, les écoliers ont pu être répartis dans quatre groupes de niveaux différents. Les maîtres-nageurs et les enseignantes ont veillé à ce que les écoliers progressent dans l'eau à leur rythme. Pour certains élèves, c'était la première fois qu'ils allaient dans le grand bain ! Pour d'autres, il s'agissait de perfectionner les mouvements de natation déjà bien en place. Une chose est sûre : tous s'accordent à dire que les progrès sont là ! Les enfants et les enseignantes remercient les parents (agrés ou non) qui se sont libérés pour accompagner les élèves.



### Vallon de Bellefontaine

Les CE2 sont retournés au vallon de Bellefontaine dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles pour observer les évolutions saisonnières de la nature et des oiseaux qui peuplent ce site privilégié. Ils ont terminé la journée par une activité sur l'art et les oiseaux.



### Gestes de premiers secours

Les élèves de CE2 ont eu la chance de pouvoir être initiés aux gestes de premiers secours dans le cadre du module de l'éducation nationale « Apprendre à porter secours », grâce aux pompiers de Bayon et à l'investissement particulièrement important d'Isabelle KINTER.

Ils ont été formés pendant au moins cinq heures aux thèmes suivants : prévenir, se protéger et protéger autrui, alerter et intervenir.



## La fête des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

par Martine BONNE

Les parents étaient venus nombreux le vendredi 3 juin à la sortie des classes des écoles maternelle et élémentaire Françoise Dolto pour découvrir ce que les enfants avaient appris dans les différents ateliers des NAP de l'année scolaire 2015/2016.

Bien que le beau temps ne soit pas au rendez-vous, les différentes démonstrations ont pu se succéder sous le préau des écoles et dans la salle d'évolution de l'école maternelle.

La fête a commencé par la musique avec les élèves de l'école maternelle en chansons, accompagnés au piano par leur professeur. Les élèves de l'école élémentaire, eux, ont fait une belle démonstration de chants et de rythmes avec leurs instruments à percussion.

Les enfants ont montré leurs aptitudes dans les domaines des arts du cirque, des sports (tir à l'arc, initiation au basket et au cricket) et de la babygym.

Le professeur de théâtre a donné un cours d'expression théâtrale d'improvisation aux enfants habitués à l'atelier et aux adultes de l'assemblée.

Un groupe de danseurs de hip hop a enthousiasmé les parents par leur agilité leur inventivité et le sérieux avec lequel ils avaient construit leur spectacle.

Leur professeur a gratifié l'assemblée d'une démonstration qui montre le travail nécessaire à l'obtention d'un tel niveau.

Les parents d'élèves ont partagé avec les enfants un goûter préparé par l'ADMR qui gère les NAP.

L'ambiance conviviale a permis à chacun de prendre connaissance du milieu périscolaire dans lequel les enfants sont baignés plusieurs heures par jour, de parler avec d'autres personnes, de prendre son temps.

La manifestation a eu lieu sous la responsabilité de M. le Maire de Bayon avec l'aide d'un service de surveillance formé d'élus municipaux.

Les Maires des communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont montré par leur présence l'intérêt qu'ils portent aux enfants, aux écoles et au service des NAP en particulier.

Les Communes du RPI ont, au travers de leur projet éducatif de territoire, la charge d'organiser ces NAP, nées de la réforme des rythmes scolaires.

Ces NAP doivent permettre à chaque élève scolarisé de pouvoir s'épanouir dans des activités autres que scolaires (sportives et culturelles) dans un cadre proche de l'école.

Le programme des NAP pour l'an prochain est déjà en cours d'élaboration.

Pour tout renseignement sur les NAP, contactez l'ADMR, le Périscope, ou la Mairie de Bayon.





## Du côté de l'école de la Providence

par Christine KIRCH, Hélène ANDRÉ, Céline CHRISTOPHE, Isabelle JEHL

### En forme !

Début janvier, les CM1-CM2 ont reçu leur diplôme de judo remis, à l'issue de 14 séances, par leur professeur Claude GARNIER. Une belle récompense pour les élèves qui n'ont pas ménagé leurs efforts, ont tous progressé et beaucoup transpiré.



### A table !

Depuis septembre, l'école est engagée dans un nouveau projet « éco-école ». Notre école étant labellisée depuis deux ans, les élèves ont proposé de travailler, cette année, sur l'alimentation. Les actions se multiplient dans les classes, en vue de la labellisation 2016. Le 28 janvier, tous les élèves se sont mis à table pour prendre leur petit-déjeuner. Petits et grands étaient mélangés et ont apprécié les produits apportés (et souvent fabriqués) par les enfants. Un beau moment de convivialité et de partage !



### Aventure artistique autour du fil en maternelle

Sébastien COSTE, comédien et musicien de la compagnie « Brouniak » est venu durant tout le mois de mai accompagner les enfants des deux classes de maternelle. Au programme, plusieurs ateliers permettant d'aboutir à une création artistique participative autour du « fil ». Il s'agit là d'un grand projet alliant l'expérimentation sonore et l'expression corporelle: jeux de voix, percussions et danse. Les enfants ont découvert l'écoute, le plaisir de construire ensemble, d'improviser et de s'exprimer. Grâce à une utilisation créative du fil de laine, les élèves ont pu expérimenter des jeux physiques

(comment dessiner l'espace ?) et sonores (comment faire sonner l'espace ?). Finalement, au bout du fil, ils ont pu goûter à la musique et à la danse. Les petits artistes en herbe ont donné rendez-vous à leurs proches fin mai au Centre culturel Henri Gaudel de Bayon pour une magnifique représentation.



### Tous en scène : place au théâtre !

La « Compagnie des Ô » a monté un projet avec les quatre classes primaires. Nicolas TURON, directeur de la compagnie, est venu nous présenter en avril son spectacle « A la porte ». Il rencontre chaque semaine les élèves du CP au CM2 pour deux heures d'atelier d'écriture et d'expression théâtrale : « Nous allons créer ensemble une histoire à partir de ce qu'on sera capable de voir, d'écrire, d'imaginer. ». La représentation a eu lieu en fin d'année au Centre culturel Henri Gaudel également.



Pour tout savoir sur la vie de notre école, vous pouvez consulter notre site web :

[www.scolalor.org/providencebayon](http://www.scolalor.org/providencebayon)



### Apéritif et repas musical à la Résidence St-Charles

par Didier PERRIN

Le samedi 11 juin, une délégation de l'équipe municipale s'est rendue à la maison de retraite Saint-Charles pour offrir un apéritif musical aux résidents.

Cette nouvelle formule a permis de réunir 104 participants, contrairement aux années précédentes où un goûter avec animation était proposé, réunissant environ une soixantaine de convives. Cela permet également d'en faire profiter les résidents qui restent dans leur logement.

Tout le monde s'est donc retrouvé à 11h30 au restaurant de la résidence en compagnie de Jessica BLUE qui était chargée de l'animation musicale. Elle a repris des airs d'antan pour le plus grand plaisir de l'assemblée, certains fredonnaient les morceaux qui ont émaillé leur jeunesse voire esquissé quelques pas de danse pour d'autres.



Une fois l'apéritif pris, un repas festif concocté par les cuisiniers a été servi aux résidents dans une salle spécialement décorée pour l'occasion avec plein de

couleurs sur le thème des fleurs par Céline et son équipe dès 9h. L'attente entre les différents plats a été ponctuée d'intermèdes musicaux.

Cette animation a pu avoir lieu grâce à la collaboration des équipes de la Résidence qui se sont mobilisées pour que celle-ci soit une réussite.

A l'issue du repas, rendez-vous a été pris pour l'an prochain.



### Fête nationale et Vide-grenier en préparation

par Édith LANOTTE, secrétaire du Comité des fêtes

Cette année encore, le Comité des Fêtes vous convie à assister au traditionnel feu d'artifice le **mercredi 13 juillet** au stade municipal. Cette soirée sera animée par Platinum Evénement. L'Entente Sportive Bayon-Roville (football) assurera la partie restauration ainsi que la buvette. Vous pourrez également déguster des crêpes proposées par le Comité des Fêtes. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif !

A noter également dans vos agenda, le premier vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes le **dimanche 4 septembre** dans les rues de Bayon. Les bulletins d'inscriptions sont à demander auprès du Comité des Fêtes.

Renseignements au 06 87 22 59 86

ou [christianzins@ymail.com](mailto:christianzins@ymail.com)

Page facebook :

<https://www.facebook.com/comite-des-fetes-bayon-476966342471930>



### Saison musicale de l'orgue

par Michel CLAIRE, président des Amis des Orgues et du Patrimoine de l'église Saint-Martin

**L**e dimanche 11 septembre prochain, une dizaine de tourneurs de manivelle vont animer les rues de Bayon. De 10h à 12h ils se produiront devant les commerces ouverts (boulangeries, Carrefour, fleuristes, etc.) puis de 14h à 16h dans le secteur du château : place du château, cour de la providence, parvis de l'église et place de Lorraine.

Sous réserves, une exposition d'instruments fabriqués à Mirecourt au XIX<sup>ème</sup> siècle devrait avoir lieu à l'église. A 16h, un concert orgue et orgue mécanique sera donné en l'église (libre participation aux frais).

Le dimanche 9 octobre à 16h, à l'occasion du huitième anniversaire de l'inauguration de l'orgue Kern, Dominique Bréda donnera un concert de présentation du CD des oeuvres de Pierre Camonin qu'il a enregistré sur notre orgue symphonique en février dernier.

Pour certaines pièces il sera accompagné par l'hautboïste Jean-Philippe Mathieu qui a également contribué à l'enregistrement. Le CD sera disponible sur place.

11 septembre 2016 de 10 h à 16 h

**BAYON**  
**MUSIQUE**  
**MECANIQUE**

Concert orgue et orgue mécanique  
16h - église de Bayon

## SOCIAL



### Quelques nouvelles de l'ADMR Euron-Moselle

par Jacqueline LEGRET, présidente de l'association

**L'**Assemblée générale a eu lieu le jeudi 26 mai. Nous regrettons tout simplement le peu de participants. Cependant, l'association se porte bien.

Merci à nos bénéficiaires de leur tolérance, patience et amabilité. Il est vrai que nous accueillons des stagiaires intéressées par le contact avec les gens aidés.

Grand merci à nos employés qui ont des plannings élastiques et à qui nous demandons bien souvent d'être opérationnels rapidement voire dans l'heure qui suit.

Nous sommes toujours à l'écoute des gens qui prennent les repas. Il est difficile de satisfaire tous les clients mais nous sommes ouverts à toutes propositions pour un mieux.

Nous rencontrons régulièrement les responsables de *Saveurs Maison*, des progrès sont faits et d'autres sont en projet.

Merci à vous pour votre bienveillance.

Bravo à nos livreurs, livreuses pour leur sérieux !

Nous attendons avec bonheur de nouveaux bénévoles !!!

Contact :  
03 83 72 58 01  
[admr.euronmoselle@fede54.admr.org](mailto:admr.euronmoselle@fede54.admr.org)





# Une rencontre sous le soleil de Straelen

par Laurence VILLEGER, présidente du Comité de Jumelage Bayon et environs - Straelen

Le Comité de Jumelage organisé le traditionnel échange de l'Ascension du 5 au 8 mai. Cette année, le voyage était ouvert à tous les élèves du collège de l'Euron, germanophones ou non, de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>, ainsi qu'aux élèves de 3<sup>ème</sup> n'ayant pas pu participer à l'échange scolaire de l'appariement. Ce sont donc 56 enfants de 11 à 16 ans qui ont fait le voyage vers Straelen, la ville jumelle allemande. Ils étaient accompagnés par la présidente, Laurence VILLEGER, quelques membres du comité et quatre lycéens ayant précédemment participé à des voyages et créé des liens avec leurs familles d'accueil ; ils ont donc pu communiquer leurs expériences aux jeunes collégiens.

Le groupe est parti le jeudi 5 mai pour la Rhénanie du Nord Westphalie, après l'arrêt classique sur l'aire de Noidré, en Belgique, pour le pique-nique et un 2<sup>ème</sup> arrêt pour un goûter offert par le Comité ainsi que les dernières consignes de la présidente, c'était l'arrivée au gymnasium de Straelen, pour certains la découverte de l'Allemagne et pour d'autres des retrouvailles amicales. Le groupe a été accueilli par la directrice du Lycée Mme Heike HOSSBACH, la présidente du comité de jumelage allemand, Mme Gaby TAXEN, les membres des « Amis de Bayon » et toutes les familles de Straelen et sa région, qui hébergeaient les jeunes Français.

Lors de son discours de bienvenue, la Présidente du Comité allemand a expliqué le programme préparé spécialement pour le séjour ; Laurence VILLEGER a dit sa satisfaction d'accompagner un groupe aussi important, dans la perspective de créer des correspondances, des échanges individuels voire familiaux, elle en a profité pour offrir les deux nouvelles mascottes du jumelage représentant les drapeaux des deux pays : ces « Pioupious vosiens » ont été réalisés exclusivement pour le Comité français et sont disponibles à la vente afin de soutenir financièrement le jumelage. Tél. 06 40 14 39 18.



Ce fut ensuite la répartition des élèves dans les familles volontaires et bénévoles pour les accueillir.

En fin de première journée les enfants du Bayonnais et de Straelen se sont retrouvés, encadrés par des accompagnants français et allemands au « Jugendcafe » pour une soirée disco et amusements divers jusqu'à 22 h ; dans cette grande salle au mi-

lieu d'un parc, tout est destiné à la jeunesse, du babyfoot aux balançoires en passant par des instruments de musique...



Le vendredi, par petits groupes mixtes, les jeunes Allemands et Français sont partis à la découverte de Straelen, ils ont arpenté les rues à la rencontre des personnages historiques et des spécificités de la ville en répondant au questionnaire préparé par l'équipe allemande. A la maison des archives, ils ont pu consulter les albums photos, les documents de la création du jumelage à aujourd'hui ; certains enfants ont même reconnu leurs parents et même grands-parents ayant participé aux différents voyages ! Ils ont fait des photos sur le fameux canapé vert, emblème de Straelen : « Alles im grünen Bereich ». Ils ont dû chercher des noms de rues ou de l'église auprès d'habitants bienveillants et amusés, et pour finir le nom d'un glacier qui donnait à tous les participants une glace, offerte par le comité français. Evidemment tous les enfants ont reçu un diplôme de participation avec succès à ce rallye, que leur a remis Mme Monika LEMMEN adjointe au maire, dans son discours en français, elle a fait part de ses souvenirs pendant ses séjours à Bayon lors des échanges scolaires auxquels elle avait participé.



Ensuite, toujours par petit groupe, les jeunes ont eu la chance de pouvoir visiter quelques-unes des nombreuses serres de la région de Straelen : roses, fraises, tomates... parfums, couleurs, quantités ont étonné les petits français.

Enfin retour à quelques kilomètres de Straelen, pour un barbecue, avec un programme sportif libre et escalade accompagnée par des professionnels dans l'espace très ludique, réservé à la jeunesse, en forêt près du lac de Eyller See.



Le vendredi soir et le samedi étaient libres dans les familles allemandes et chacun a suivi le programme concocté par leurs nouveaux amis.

Quant aux membres du comité français et ainsi que le chauffeur du bus, ils étaient invités par le comité allemand dans un restaurant pour un excellent repas autour de l'asperge, la spécialité de Straelen au mois de mai. Laurence avait décoré la table avec les nouvelles mascottes, qui ont été offertes aux membres du comité allemand. Les représentants des deux comités ont pu évoquer les problèmes rencontrés côté allemand et côté français, l'apprentissage

générale des langues, les diminutions des subventions des collectivités locales, mais aussi préparer les prochains projets d'échanges. Tous ont profité de ce moment de convivialité pour s'échanger des cadeaux mais surtout la traditionnelle Eau de Vie de Mirabelle.

L'ancien président, Mr Josef GASTENS et son épouse ont fait le plaisir à tous de participer à ce repas.

Le dimanche matin, après la photo de groupe dans la cour du lycée, quelques larmes pour certains, les promesses de correspondances et évidemment de se revoir l'année prochaine à l'Ascension du 25 au 28 mai 2017 à Bayon.

Ce fut le départ du bus, les produits à base de mirabelle destinés aux différentes animations du comité allemand, offerts par Vega Fruits et le comité français, ont laissé la place aux nombreuses fleurs et plantes ainsi que quelques bières pour les prochaines réunions, offertes par le Comité de Straelen.

Le Comité de Jumelage français tient tout particulièrement à remercier tous les enfants qui ont participé à ce voyage 2016, qui a été un franc succès grâce à leur attitude, gentillesse, politesse, engagement et respect.

Nous serons ravis de les retrouver l'année prochaine pour recevoir les Allemands.

Pour plus de photos et de renseignements :

- voir notre page facebook :

[BayonStraelen AmiesFreunden](#)

- ou nous contacter par courriel :

[jumelage.bayon-straelen@orange.fr](mailto:jumelage.bayon-straelen@orange.fr)





### ASCB Handball

par Caroline EMOND, trésorière de l'association

**S**i le cœur vous en dit... et les jambes aussi, rejoignez le club de l'ASCB Handball.

Entraînements :

- des moins de 11 ans : les jeudis de 16h15 à 17h15
- des moins de 13 ans : les jeudis de 17h30 à 19h
- des moins de 15 ans : les jeudis de 17h30 à 19h
- des sénières filles : les vendredis de 19h30 à 21h
- des séniors masculins : les vendredis de 21h à 22h30

Contact : Sophie BORSI au 06 18 53 66 11



### Entente Sportive Bayon-Roville (football)

par Grégory MAIGRAS

**L'**Entente Sportive Bayon Roville (ESBR) réunit à ce jour 150 licenciés passionnés de football dont 90 jeunes de 5 ans à 18 ans.

Daniel WELTZHEIMER, président de l'ESBR, et son équipe de 18 dirigeants s'efforcent de transmettre des valeurs importantes du sport qui sont le respect, la compétitivité, le plaisir et l'esprit d'équipe.

Cette année encore, nos équipes de jeunes et seniors ont connu de belles réussites et ont porté fièrement nos couleurs.

L'année prochaine, plusieurs dirigeants vont passer

leur diplôme d'éducateur avec l'objectif d'améliorer la formation de nos jeunes licenciés.

Si vous êtes déjà passionné, ou que votre enfant s'est découvert une passion en cette période d'Euro en France, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine saison.

L'ESBR Football sera présente au Forum des associations le **samedi 3 septembre de 10h à 12h** au Centre culturel Henri Gaudel.

Vous pouvez également prendre contact par mail : [gregory.esbr@gmail.com](mailto:gregory.esbr@gmail.com)





### Tennis Club Bayon (TCB)

par Michèle SIMONIN, présidente de l'association

**E**n marge de Roland Garros, la Fédération Française de Tennis a organisé la 2<sup>ème</sup> édition de la Fête du Tennis dans les clubs affiliés. Le TCB en a profité pour ouvrir à tous les courts extérieurs du stade de la Moselle, licenciés ou non, le samedi 28 mai.

L'animation a connu un grand succès et *ouf*, la pluie a attendu 18h pour permettre à tous les amateurs de tennis de se succéder tout au long de l'après-midi. Des raquettes et des balles avaient été mises à disposition et des joueurs du club étaient présents afin de proposer quelques échanges.

Ce sont des parents qui sont venus taper la balle avec leurs enfants tout heureux de faire découvrir les progrès effectués à l'école de tennis, des personnes à la recherche de renseignements sur le club, d'autres pour anticiper les inscriptions de la prochaine saison, des compétiteurs du club venus s'entraîner en vue des compétitions du lendemain, ou tout simplement regarder.

La journée s'est terminée par un pot de l'amitié et la remise de fleurs par la n°1 du club, Noémie MARLIER, pour remercier Sandrine RIBEIRO de son investissement pendant 3 ans et surtout l'annonce faite par Nicolas ANDRÉ de la réfection du court n°2 validée par la Mairie.

C'était aussi le jour de changement de la carte d'accès aux courts extérieurs pour tous les adhérents.

En effet pour jouer sur les courts de Bayon, il faut être adhérent au TCB. A noter aussi que pour la première année le club propose un tarif été avec licence : 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans.

La fiche de pré-inscription pour la saison 2016-2017 à l'école de tennis est déjà prête et disponible chez Michèle SIMONIN :  
03 83 72 57 34 ou [michele.simonin@club-internet.fr](mailto:michele.simonin@club-internet.fr)

Le retrait des licences, des badges de réservations, des cartes ainsi que les locations se font auprès de la Boulangerie CAEL – 1 grande rue à Bayon.

**Tennis Club Bayon**



**François BERETTA,**  
le trésorier du club,  
a profité  
de la journée  
pour faire quelques  
réparations.



**Les parents regardent...**



**... ou tapent la balle !**



## Opération Tranquillité Vacances

rapporté par Didier PERRIN

Les beaux jours tant attendus devraient enfin revenir et, avec eux, nos recommandations et conseils pratiques pour des vacances sereines. Et si ceux-ci ne changent pas d'une année sur l'autre, nous attendons de nos concitoyens une adhésion de plus en plus forte et volontaire à ce plan de prévention, pour le bien de tous.

### L'opération Tranquillité Vacances

Elle est, bien sûr, reconduite par les brigades de gendarmerie sur l'ensemble de leur circonscription. Son succès ne se dément pas d'année en année et les statistiques confirment le recul des vols à domicile en période d'été. Les personnes intéressées peuvent se présenter à la brigade de gendarmerie de Bayon les lundis, mercredis, et vendredis de 14h à 19h et le samedi matin sur rendez-vous pour y renseigner l'imprimé relatif à cette opération, ce qui permet aux gendarmes d'effectuer la surveillance de votre domicile lors de leurs patrouilles.

### En cas d'absence prolongée

Le cambrioleur choisit des cibles faciles, il se renseigne sur vos habitudes, il recherche et profite des failles de votre protection. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses ! **Prévenir un cambriolage, c'est :**

- verrouiller toute les portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un

pot de fleurs ;

- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
- ne pas laisser la clé sur ou dans un véhicule. Conserver cette clé en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez inviolables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art ;
- conserver les factures ;
- renforcer la protection en fermant les volets sur l'arrière pendant vos absences ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés, surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

### En cas de cambriolage

Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien, prévenez sans délai la Gendarmerie (☎ 17), dressez un inventaire des objets dérobés et apportez-le lors de votre dépôt de plainte, prévenez votre assureur.



### Chaque jour, chaque semaine

L'actualité de notre Commune : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

### Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Samedi 16 juillet et samedi 13 août.

### Vie associative

M. Laurent MARCHAL est le nouveau président de l'association Gymnastique Volontaire (GV) Minisport, en remplacement de Mme Estelle UNTEREINER. Contact : 06 95 11 71 41 ou [leaulau@hotmail.com](mailto:leaulau@hotmail.com)

### Forum des associations

Samedi 3 septembre de 10h à 12h au Centre culturel H. Gaudel, organisé par la Commune de Bayon et la Communauté de Communes du Bayonnais.

## Petites informations

par Nicolas ANDRÉ, Virginie DANGIEN, Huguette VILLEGIER

### Recyclage « Plaisir de coudre »

Si vous possédez au fond de vos armoires ou tiroirs tout ce qui concerne la couture (patrons, fils, cotons, tissus divers, aiguilles) ou le tricot (laines, modèles, accessoires) et dont vous ne vous servez plus, Mme Nathalie BOYETTE récupère pour recycler en habits ou tricotés pour adultes, enfants ou bébés au profit d'œuvres ou associations caritatives. Contact : Plaisir de coudre - 15 rue des Évelottes - 06 60 02 87 36

### Multi-accueil Mirabel'ange

Le multi-accueil « Mirabel'ange », situé 5 rue des Hauts-Fossés, accueille les enfants de 2 mois à 6 ans en accueil régulier ou occasionnel. Des créneaux restent disponibles. Contactez-nous : 03 83 70 90 28 [creche-comcom-bayonnais@orange.fr](mailto:creche-comcom-bayonnais@orange.fr)



### Nouvelle saison au camping du Passe-Temps

par Michel COLIN, gérant

La saison 2016 du camping a commencé le 15 avril et se terminera le 30 septembre.

Comme chaque année il est prévu d'organiser dans le camping deux lotos et un repas avec animation musicale dans la soirée

Bien que ces deux premiers mois aient été très pluvieux, tous les campeurs espèrent que le soleil va enfin faire son apparition et pourquoi pas des températures comme l'an dernier.

Nous constatons une baisse du nombre de passages ainsi que des annulations de séjours d'adeptes du Canoë, liées essentiellement aux conditions météorologiques.

Il ne reste plus qu'à souhaiter une fin de saison sans problèmes et des relations toujours aussi cordiales avec la municipalité.



### Étangs : attention aux chenilles processionnaires

par Philippe PAUCHARD

La chenille processionnaire est installée dans le sud de la France depuis de nombreuses années essentiellement sur pin (conifère) et chêne (feuillu). Lors d'épisodes d'hiver doux et du réchauffement climatique en général, elles ont tendances à se manifester de plus en plus dans l'Est de la France. Elles se concentrent sur le tronc des chênes ou les branches par groupes de plusieurs dizaines d'unités. Le développement de ces dernières se manifeste par un cocon blanc au bout de quelques semaines et une défoliation de l'arbre concerné. Sa spécificité est son caractère très urticant.

Il faut éviter impérativement de les toucher manuellement ou avec des bouts de bois et signaler en mairie leur présence pour destruction des nids à proximité des personnes. Les enfants et personnes âgées sont très sensibles à l'irritation provoquée par ces chenilles, laquelle peut durer pendant de longs mois.





### Vacances d'été avec Jeunesse et Territoire

par Stéphanie BARTHÉLÉMY et Charlotte CUNAT, animatrices

Les associations, les communes, les collectivités et les villages s'animent pour tous.

#### Centre de loisirs (3-6 ans) à Villacourt Centre de loisirs (7-12 ans) à Froville du 11 au 29 juillet (inscription à la semaine)

Tarifs : entre 34 € et 86 € la semaine  
Renseignements auprès de Charlotte CUNAT  
03 83 72 80 56 ou [ccunat.jtbv@gmail.com](mailto:ccunat.jtbv@gmail.com)

#### Centre Multi-loisirs (10-16 ans) à Bayon du 11 au 22 juillet (inscription à la semaine)

Tarifs : entre 34 et 86 € la semaine  
Renseignements auprès de Charlotte CUNAT  
03 83 72 80 56 ou [ccunat.jtbv@gmail.com](mailto:ccunat.jtbv@gmail.com)

#### Centre de loisirs (3-12 ans) à Ville-en-Vermois du 11 au 29 juillet (inscription à la semaine)

Tarifs : entre 34 € et 86 € la semaine  
Renseignements auprès de Stéphanie BARTHÉLÉMY  
03 83 46 59 57 ou [sbarthelemy.fdf54@gmail.com](mailto:sbarthelemy.fdf54@gmail.com)

#### Camp itinérant Cirque (8-15 ans) du 21 au 30 juillet

Tarif habitants du territoire : 285 €  
Tarif extérieurs : 325 €

Renseignements auprès de Charlotte CUNAT  
03 83 72 80 56 ou [ccunat.jtbv@gmail.com](mailto:ccunat.jtbv@gmail.com)



Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation depuis le site web de la Commune :  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr) (rubrique : actualités)

## VIE ÉCONOMIQUE



Bienvenue !

### Bienvenue aux nouveaux professionnels

par Huguette VILLEGGER

Kamila KUCHARSKA  
Couturière-Feutrière  
18 grande rue  
06 42 56 00 51  
[heart.girl.kamila@gmail.com](mailto:heart.girl.kamila@gmail.com)



Sandrine LIOTÉ  
Conseillère en immobilier  
3 ter avenue de Virecourt  
06 27 92 00 11  
[sandrine.liote@iadfrance.fr](mailto:sandrine.liote@iadfrance.fr)



N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique à Bayon. Vous pouvez nous contacter à cette adresse : [secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)

### Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début octobre. Tous les habitants, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

[nicolas.andre@mairie-bayon.fr](mailto:nicolas.andre@mairie-bayon.fr) avant le jeudi 15 septembre

Retrouvez toutes les éditions de « BAYON INFOS » sur notre site web : [www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

BAYON INFOS Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 15 rue de la Mairie 54290 BAYON

Directeur de la Publication : Jacques BAUDOIN - Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition : Nicolas ANDRÉ

Rapporteur de la Commission municipale « Information et Communication » : Stéphane BERVARD

Ont également contribué à ce numéro : Hélène ANDRÉ - Stéphanie BARTHÉLÉMY - Marie-Claire BERVARD - Martine BONNE - Céline CHRISTOPHE - Michel CLAIRE - Michel COLIN - Charlotte CUNAT - Virginie DANGIEN - Aurélia DE LOOZ - Nicolas DOLT - Caroline EMOND - Tony FRANCHET - Lydia FRANCOIS - Eddy GALLAIRE - Élodie GERMAIN - Brigitte HENRY - Isabelle JEHL - Christine KIRCH - Édith LANOTTE - Jacqueline LEGRET - Grégory MAIGRAS - Lucas MORAND - Andrée NOIROT - Philippe PAUCHARD - Véronique PERALTA - Didier PERRIN - Thomas RAULIN - Alain RAVAILLER - Françoise SAVARD - Michèle SIMONIN - Yves THIÉBAUT - Huguette VILLEGGER - Laurence VILLEGGER.

Couverture : Les étangs de la Saussaie (photo : Stéphane BERVARD).

Remerciements : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et à sa distribution dans toutes les boîtes-aux-lettres accessibles de la Commune.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 790 exemplaires  
Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Juillet 2016